

# La charte HUIL'ETHIQUE : mon engagement

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ m'engage à respecter les consignes données par l'Association des Oléiculteurs Pélissannais et Environs et par le Moulin des Costes pour bénéficier des avantages de l'HUIL'ETHIQUE

Je certifie :

- être à jour de ma cotisation de l'Association des Oléiculteurs Pélissannais et environs
- que durant l'année avant la récolte j'ai accompagné mes oliviers en adoptant un comportement éco-responsable
- que je n'ai pas utilisé de pesticides, de désherbants, d'amendements ou d'engrais sauf ceux qui sont autorisés en agriculture biologique
- que je n'ai utilisé que des pièges et/ou une barrière minérale (argile ou talc) pour lutter contre la mouche de l'olive

J'ai bien noté que les apports d'olives pour l'HUIL'ETHIQUE se feront les dimanches soirs et lundis toute la journée. D'autres dates pourront être proposées par le Moulin

- l'huile obtenue sera un Fruité Vert (trituration effectuée le mardi matin)
- la sortie d'huile devra être faite avant le 15 janvier 2020
- cet engagement, s'il n'est pas respecté, peut nuire à la qualité de l'huile produite et porter ainsi préjudice à tous les apporteurs qui se sont engagés.



fait à Pélissanne le \_\_\_\_\_

